



Action Éducative: L'observation de l'enfant

NORMALISATION DU RÔLE ET DES GESTES
DE L'ÉDUCATRICE

Roland Cyr



CPE Les Petits Semeurs

3565 Pierre-Thomas-Hurteau, Longueuil (Saint-Hubert) Qc.

J3Y 8Y4

Tél. 450 455-2074

Les documents sur la normalisation du rôle et des gestes de l'éducatrice ont pour but l'amélioration constante des pratiques éducatives. Ces normes établissent le cadre de travail dans lequel la professionnelle de l'éducation opère en centre de la petite enfance. Elles sont pensées et rédigées en fonction d'une approche qui se veut éclectique et surtout en respect du programme éducatif des services de garde du Québec que nous appellerons le « programme éducatif des milieux d'éducation de la petite enfance » afin d'éliminer le terme « service de garde » qui fait référence à la simple action de protection et de surveillance. Ainsi le personnel de nos centres de la petite enfance (CPE) ne sont pas des gardiennes mais bien des professionnelles de la petite enfance. Elles ont comme mandat de voir à l'épanouissement des jeunes enfants sous leurs responsabilités en veillant au développement harmonieux de chacun d'eux. Elles ont la préoccupation de veiller au dépistage d'irrégularités dans le développement de certains enfants et d'en faire part aux pédagogues du milieu.

Le travail de l'éducatrice étant essentiel à la réalisation de la mission première du (CPE), les normes ont pour objectif premier d'assurer la cohérence dans l'exécution du travail de celle-ci. Ces normes de travail ne sont pas statiques. Elles évoluent avec la pratique et peuvent être modifiées par l'équipe de gestion lorsqu'elles sont remises en question par les pédagogues et le personnel d'éducation qui l'évalue constamment à travers la pratique quotidienne. Toutes modifications à ces documents sont préalablement soumises à l'équipe de direction et seulement ceux-ci ont le pouvoir de les rendre effectives. Lorsqu'il y a modifications, la direction les diffuse largement et ces modifications prennent effet à cette date.

Comme le programme éducatif et la plate forme pédagogique du CPE, les normes doivent être perçues comme une procédure de travail et le personnel d'éducation doit s'y conformer. Pour les soutenir la direction offre de la formation continue qui est préparée et donnée par les pédagogues du milieu. L'amélioration de la pratique éducative est l'affaire de tous et la cohérence des pratiques est garante du bien-être des enfants qui nous sont confiés.

Rédaction :	Roland Cyr	Directeur Général
Collaboration :	Lise Cyr,	Pédagogue
	Véronique Ledoux	Pédagogue
Révision et Correction :	Véronica Dietrich	

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
#ISBN : 978-2-924798-04-1 (version imprimée)
#ISBN : 978-2-924798-05-8 (PDF)

CPE Les Petits Semeurs. Publier le 1^{er} février 2017

Qu'est-ce que l'observation?

Par définition, observer c'est « considérer avec une attention soutenue, afin de connaître et d'étudier ». En conséquence, il est bien de se demander ce que signifie *connaître* et *étudier*. Connaître, c'est être conscient de l'existence d'une personne. C'est aussi avoir des relations sociales avec elle et même se faire une idée de sa personnalité. Étudier, c'est chercher à comprendre par un examen, observer attentivement son comportement. Étudier, c'est aussi examiner afin de décider et d'agir.

L'observation en Centre de la Petite Enfance (CPE)

À la base de l'action éducative, il y a l'observation.

« J'observe tout le temps. » C'est de la vigilance, pas de l'observation. « La vigilance consiste, dès que nous sommes éveillés, à utiliser nos yeux et nos oreilles pour nous adapter à notre environnement et agir de façon efficace. « J'observe tout le temps » traduit cette vigilance (on surveille les enfants, on veille sur eux), base de la pratique quotidienne des professionnels de la petite enfance, chargés de gérer un groupe d'enfants, souvent très mobiles, de veiller à leur sécurité et leur bien-être. »¹

Alors quand peut-on parler d'observation? L'observation en CPE peut commencer par des moments d'attention. Ces moments saisissent quelque chose de précis chez l'enfant et marquent un arrêt dans la vigilance habituelle, même s'ils ne sont pas programmés à l'avance. Pour citer Anne-Marie Fontaine, *« Tous ces moments d'attention quotidiens sont très précieux pour les enfants, car au-delà du regard de sécurité qui couvre le groupe d'enfants en permanence, ils sont le garant d'une vraie « présence » des professionnels, d'un regard personnel posé sur eux. »²*

Mais alors, qu'est-ce que l'observation en CPE? L'observation doit répondre à sa définition. Elle doit permettre à l'éducatrice de connaître et d'étudier l'enfant. **L'observation en CPE sert donc à observer l'enfant lui-même et son développement.** Cependant, la réalité, qui est de prendre soin de tout un groupe, oblige à structurer l'observation pour qu'elle soit pensée, planifiée, organisée et analysée. L'observation améliore de façon évidente et constante le travail de l'éducatrice et permet à l'enfant d'être en situation de bien-être.

¹ FONTAINE, Anne-Marie. OBSERVER EN ÉQUIPE DANS LES LIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE - DÉVELOPPER L'OBSERVATION-PROJET. Page 17, Paris Éditions Érès, 2008

² FONTAINE, Anne-Marie. OBSERVER EN ÉQUIPE DANS LES LIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE - DÉVELOPPER L'OBSERVATION-PROJET. Page 21, Paris Éditions Érès, 2008

Pourquoi observer?

L'observation pour un regard professionnel

Sans l'observation, la profession d'éducatrice n'en est plus une. Elle devient un sous-métier. Lorsqu'une personne surveille un enfant et en prend soin à sa manière, sans réfléchir aux répercussions de ses interventions, les situations quotidiennes tendent à devenir des préoccupations centrées sur les adultes. L'observation vient poser un regard sur l'enfant. Elle oriente le vécu du milieu éducatif en le centrant sur le vécu unique de l'enfant. Comment l'enfant vit-il les choses? Comment l'enfant voit-il les choses? Comment l'enfant enregistre-t-il les choses? Comment l'enfant ressent-il les choses? Notre plate-forme pédagogique mentionne ceci : « C'est parce que l'enfant est sensible à ce qui lui est fait, qu'il sent, observe, enregistre et comprend, que nous devons avoir des gestes de douceur et d'attention. »³ Seul le travail d'observation peut conduire à ces gestes, car pourquoi agir avec douceur et attention si on ne voit pas les effets que produit un tel comportement?

L'observation au cœur du programme éducatif du ministère

Le travail d'observation fait partie intégrante du processus de l'intervention éducative du programme éducatif du Québec « Accueillir la petite enfance ». Toutes les autres étapes de ce processus découlent des résultats de l'observation. L'intervention éducative se réalise en quatre étapes : observer, planifier et organiser, intervenir, réfléchir et rétroagir. **Négliger l'étape de l'observation conduit indéniablement l'éducatrice dans une démarche d'essais et d'erreurs qui augmente chez elle et l'enfant le niveau de stress.** L'observation offre une connaissance nécessaire et réelle tant de l'enfant que des événements qu'il vit.

L'observation permet une auto-évaluation

« La condition essentielle d'un travail éducatif efficace est de bien connaître l'enfant. Suivre son développement nous permet en même temps de nous contrôler nous-mêmes. Tout travail ne peut être bien fait que si nous prêtons attention à ce que nous faisons et si nous vérifions son efficacité. »⁴

En observant, l'éducatrice peut voir à quel point elle est un modèle pour l'enfant. Celui-ci reproduit ses gestes et répète ses paroles. L'observation devient alors un moyen d'auto-évaluation pour l'éducatrice. Elle lui permet de comprendre l'effet de ses interventions, et de répondre à la question : « Ce que je fais est-il aidant pour l'enfant? »

L'observation pour soutenir le développement de l'enfant

Avant de procéder à l'action éducative que constitue l'observation, l'éducatrice doit d'abord avoir une **maîtrise** des éléments suivants :

- Les fondements théoriques du programme

³ PLATE FORME PÉDAGOGIQUE, CPE Les Petits Semeurs, Saint-Hubert, 2010.

⁴ Association Pikler Lóczy France, pour une réflexion sur l'enfant. Article 46, page 2 et 6, LE RÔLE DE L'OBSERVATION DANS LE TRAVAIL ÉDUCATIF, Anna TARDOS, Psychologue, 1969. Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Âge, LOCZY – BUDAPEST.

- L'approche écologique ou l'importance de l'interaction entre l'enfant et son environnement;
- La théorie de l'attachement ou l'importance d'établir une relation significative entre l'adulte et l'enfant.
- Les principes de base du programme
 - Chaque enfant est unique;
 - L'enfant est le premier agent de son développement;
 - Le développement de l'enfant est un processus global et intégré;
 - L'enfant apprend par le jeu;
 - La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.
- Les dimensions du développement global de l'enfant et la capacité d'acquisition selon l'âge
 - La dimension affective;
 - La dimension physique et motrice;
 - La dimension sociale et morale;
 - La dimension cognitive;
 - La dimension langagière.

Sans cette connaissance des éléments de base, l'éducatrice ne saurait observer efficacement. Comme nous l'avons vu, l'observation est préalable au reste de l'action éducative. C'est l'observation qui permet à l'éducatrice d'amener l'enfant plus loin jusqu'à son plein potentiel. Comment offrir à l'enfant le bon matériel, le bon soutien, si elle ne le connaît pas suffisamment. Si elle ignore ce qu'il sait faire, comment peut-elle l'accompagner dans ses projets et lui permettre d'aller plus loin dans ses expériences. L'éducatrice a la tâche de soutenir le développement de l'enfant. **Elle doit donc en connaître chacune des étapes pour que ses observations soient justes.**

L'observation pour l'estime de soi de l'enfant

L'estime de soi est une valeur importante du CPE. Chez l'enfant, elle se développe à travers le regard de l'autre, particulièrement celui de l'éducatrice qui prend soin de lui. En l'observant, celle-ci peut voir chez l'enfant les signes d'une bonne estime de soi. Elle observe et identifie des éléments importants pour ensuite refléter à l'enfant ce qu'il est afin de lui permettre de se connaître. En portant attention aux détails, elle a des outils qui lui permettent de créer et de solidifier sa relation avec l'enfant. Celui-ci est reconnu, accueilli et respecté pour ce qu'il est, ce qui lui permet une amélioration constante de son estime de soi.

Comment observer?

À cette question probablement plusieurs réponses seraient acceptables. Cependant, dans un milieu où plusieurs intervenants sont en cause et où plusieurs enfants reçoivent des soins, il est essentiel que le travail d'observation aille dans un même sens. Derrière l'observation, il y a un but, une intention qui doit être partagée pour que les résultats offrent un vrai soutien et un vrai moyen d'amélioration des actions éducatives.

Deux types d'observation

Deux types d'observation sont pratiqués au CPE quotidiennement. Premièrement, il y a **l'observation de l'enfant et de son développement**. Ce type d'observation permet de connaître l'enfant dans son unicité et de le soutenir dans son vécu. Elle se réalise à l'aide de différents outils comme le journal de bord, le document « Développement de l'enfant », les suivis, les feuilles de notes, les bilans, les grilles d'observation, les photos et les vidéos témoignant d'un processus d'apprentissage, d'une réalisation ou d'un vécu important.

L'éducatrice rencontre régulièrement la pédagogue qui lui est assignée. Lors de cette rencontre individuelle, elles échangent des observations qu'elles ont faites des enfants. S'il s'avère nécessaire de soutenir l'éducatrice dans la compréhension d'évènements que vivent des enfants de son groupe, la pédagogue lui propose de procéder à des observations systématiques.

L'observation **systématique**, deuxième type d'observation, résulte d'une observation de l'enfant qui démontre des signes de mal-être. Cette observation doit être réfléchie, planifiée, organisée et analysée afin d'apporter des réponses à des questions centrées sur l'enfant. **L'éducatrice, secondée par la pédagogue élabore l'outil d'observation qui lui convient.**

L'observation est **pensée** à court ou à moyen terme : elle commence à prendre forme lorsque l'éducatrice remarque un problème ou suppose un besoin chez un enfant ou dans le groupe d'enfants. Elle est **planifiée**, c'est-à-dire qu'elle a un objectif à atteindre à partir de questions **toujours centrées sur l'enfant**. Ensuite, elle est **organisée** afin de répondre aux questions posées. De cette façon, l'éducatrice sait où, quand, comment et pourquoi elle fait telle ou telle observation. Finalement, elle est **analysée** : l'analyse consiste à voir si les résultats obtenus répondent aux questions posées. Ce travail d'analyse ne se fait jamais seul, il est partagé avec la pédagogue lors de moments prévus à cet effet. Par la suite, les résultats doivent mener à des actions dont le but est de remédier au problème de base ou de soutenir les besoins de l'enfant.

L'analyse de faits concrets permet d'apprécier le comportement de l'enfant; ainsi l'éducatrice peut se rendre compte de ce qui a été accompli, ainsi que de ce qui reste à faire.

Chacune des étapes de l'observation demande une grande connaissance du développement de l'enfant. De plus chacune doit faire l'objet d'une prise de notes permettant un suivi rigoureux. Ce sont ces notes qui assureront la continuité et éviteront de se perdre dans l'effervescence quotidienne.

L'observation doit être partagée

Le partage des observations permet de valider les résultats obtenus et d'orienter les interventions à venir. À plusieurs occasions durant l'année, l'éducatrice, la pédagogue et la direction se rencontrent. Ensemble, elles partagent les observations faites des enfants. Ainsi, on évite que les interventions divergent des principes pédagogiques établis et qu'elles entraînent des interventions non désirées. Lorsque les actions éducatives sont soutenues par les observations et validées par la direction, elles

prennent un sens pour tous et respectent les principes de base du programme éducatif du Québec « Accueillir la petite enfance » et les normes mises en place au CPE.

Conclusion

Pour effectuer une bonne observation, il faut donc répéter cette action régulièrement, la consigner par écrit et s'en tenir aux faits. Si une analyse en est faite et si des conclusions en sont tirées, l'observation sert à l'amélioration continue du travail éducatif. L'observation reflète l'efficacité du travail de l'éducatrice. Si elles sont réalisées de façon consciencieuse, ces observations lui permettront de rendre compte de l'évolution du développement de chaque enfant de son groupe.

Référence et suggestions de lecture :

(1) FONTAINE, Anne-Marie. Observer en équipe dans les lieux d'accueil de la petite enfance. Développer l'observation-projet. – Paris : Éditions Érès, 2008. – 350p.

(2) DAVID, Myriam et APPELL Geneviève. Lóczy ou le maternage insolite. – Paris : Éditions Érès, 2008. – 262p. (1001BB 94).

(3) « Plate-forme pédagogique CPE Les Petits Semeurs ». St-Hubert : CPE Les Petits Semeurs, 2010. – 40p.

(4) (8) (9) TARDOS, Anna– « Le rôle de l'observation dans le travail éducatif » Association Pikler Lóczy – France, pour une réflexion sur l'enfant, n° 46, 1969.

(5) CPE Les Petits Semeurs, Centre de santé et services sociaux Champlain – « Cultivons l'estime de soi en petite enfance » 2005.

(6) TARDOS, Anna. – « Les tâches de l'adulte concernant l'activité ludique de l'enfant» Association Pikler Lóczy – France, pour une réflexion sur l'enfant, n° 47, 1975.

(7) «Accueillir la petite enfance» Le programme éducatif des services de garde du Québec. (Article 3.5 page 21).

(8) Jaquet-Travaglini Paulette, Caffari-Viallon Raymonde et Dupont Alain – Penser réaliser évaluer l'accueil en crèche, une démarche d'équipe. Suisse, édition des deux continents, 2003 – 227p.